

## REVUE LITTÉRAIRE.

---

Notre cité, que l'on accuse sans cesse de ne se livrer qu'aux travaux matériels, aux spéculations du négoce, est pourtant une de celles où l'on vend le plus de livres et où il s'en publie le plus après Paris. S'il nous fallait prouver notre première assertion, nous renverrions aux éditeurs parisiens de qui nous tenons le fait. Quant à la seconde, il suffira d'énumérer quelques-unes des publications de ce mois.

— Une *Histoire topographique et médicale du grand Hôtel-Dieu de Lyon*, qui doit paraître cette semaine est appelée à faire une véritable sensation parmi les administrateurs de nos hospices et les médecins de notre ville. Son auteur, M. Pointe, mû par de philanthropiques intentions, a dévoilé au grand jour, qui doit les faire disparaître, les nombreux abus qui règnent encore dans les différents services des hôpitaux. Les réformes qu'il voudrait introduire trouveront peut-être quelques obstacles dans la routine où se complaisent certains hommes. Mais avoir eu le courage de proclamer ce que l'on croit vrai et utile, c'est une action qui tôt ou tard porte ses fruits, et nous félicitons M. Pointe d'avoir été le premier à élever la voix. Nous consacrerons à cet ouvrage une appréciation détaillée et compétente dans notre prochaine livraison, nous ne faisons ici que signaler l'acte d'un homme de bien.

— La catastrophe terrible qui a terminé si inopinément la vie du duc d'Orléans a tourné tous les esprits sérieux sur la question d'une régence. M. A. Floret, avocat, a, sous le titre d'*Essai sur une loi de régence*, publié un opuscule qui, outre l'examen de ce point de droit constitutionnel, ~~contient~~ des documents historiques sur les trente-cinq régences que nous avons eues en France. Ce travail se fera lire avec tout l'intérêt que commande la circonstance.